

CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SIXIÈME RÉUNION TECHNIQUE

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION de la Nature et de ses Ressources.

Édimbourg, 20-28 juin 1956.

1. RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA RÉUNION TECHNIQUE ET APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Thème IV. — Rapports entre l'écologie et l'aménagement du paysage. (Certaines résolutions soumises par la réunion technique consacrée à ce thème IV ont été englobées dans la résolution n° 2 du thème III.)

∴

N° 1. — L'aménagement du paysage, basé sur la recherche écologique, devrait constituer le point de départ des programmes d'exploitation poursuivis dans le cadre de l'assistance technique et financière aux pays sous-développés. Une étroite coopération devrait **pour** cette raison être amorcée entre l'U.I.C.N., l'O.N.U., la F.A.O., l'Unesco et autres organisations de spécialistes.

N° 2. — Le Conseil Exécutif devrait étudier la possibilité de créer une Commission pour l'aménagement du paysage en vue de coordonner toutes activités dans ce domaine.